

Notre camarade Vertener pose une question, qui, à notre avis, mérite d'être débattue.

Nous la livrons à la réflexion de nos camarades. Quant à moi, je pense que cette correspondance entre adolescents ne devrait pas sortir du cadre d'organisations responsables. Et c'est auprès de ces organisations que nous aurons à agir pour qu'on comprenne les avantages qui pourraient résulter de l'extension aux adolescents d'une pratique qui a montré chez nous toute son efficacité :

## CORRESPONDANCE ENTRE ADOLESCENTS

La correspondance interscolaire est d'une commune pratique pour les élèves petits et grands qui s'échelonnent de l'école primaire élémentaire jusqu'à la Faculté. Mais a-t-on assez songé aux jeunes gens et aux jeunes filles qui ne continuent pas leurs études ? Eux, ils ne reçoivent presque jamais de courrier et n'écrivent guère qu'au 1er janvier. Pourquoi ne pas tenter de les unir dans une vaste organisation qui leur offrirait tous les avantages des échanges épistolaires ?

En motivant ainsi le désir de reprendre le porte-plume, nous réduirons, dans une large mesure, le nombre encore effrayant des quasi-illettrés de 21 ans. Nous maintiendrons le contact nécessaire de l'école et du peuple. Nous... cela suffit. N'insistons pas et mettons-nous à l'œuvre.

Appréhender cinq ou six jeunes gens et jeunes filles qui n'appartiennent à aucun établissement d'enseignement ; motiver, avec savoir-faire, le besoin d'échanger quelques lettres ; signaler, à Vence, les noms et les adresses ainsi obtenues n'entraîne pas un gros surcroît de travail. Faisons-le, et sur la base de ces quelques démarches, se tissera, bientôt, tout un nouveau réseau de correspondances post-scolaires.

Oui, bien des questions vont se poser. Faudra-t-il se contenter d'échanges entre jeunes gens seuls d'une part, et, entre jeunes filles seules d'autre part ? Prévoir la gémination ou (si vous préférez) la coéducation des correspon-

dants ? Intervenir dans la rédaction des lettres ? Laisser toute latitude sur la date et le rythme des envois ? Centraliser les lettres d'un même quartier, d'un même village ? Envisager l'échange de travaux imprimés pendant les cours d'adultes ? Peu importe. Tout cela est possible et bien d'autres choses encore. Chacun agira selon son tempérament et les circonstances dans lesquelles il se trouvera placé.

Voici, pour notre part, comment nous avons procédé au cours de l'hiver dernier. A l'occasion d'un cours d'adultes, nous avons motivé le désir d'écrire. Nous avons indiqué des adresses sans gémir les échanges et en rejetant celles fournies par d'aimables collègues de cours complémentaires : car les élèves des C.C. sont déjà d'un niveau trop supérieur à celui de nos élèves des cours d'adultes. Les intérêts spontanés diffèrent ; la correspondance ne se maintient pas facilement.

Certaines de nos anciennes élèves ont écrit sans nous montrer leurs lettres ; mais elles nous ont apporté les réponses reçues. D'autres nous ont demandé de les aider, ou de corriger leurs textes. D'autres enfin ont tout laissé tomber tant il est vrai qu'un procédé pédagogique n'est jamais d'un emploi généralisé.

Nous avons même connu l'opposition de certains journaux, ennemis de l'école laïque, qui ont fourni des chiffres totalement faux sur l'effectif réel de nos cours d'adultes !

Cependant, nous continuons à penser qu'en dépit des obstacles, en dépit de ses travaux déjà si absorbants et de son salaire dérisoire, l'instituteur doit, de toute sa sollicitude, se pencher vers l'éducation populaire et instituer, en particulier, ces échanges épistolaires, entre les jeunes gens de 15 à 21 ans, qui ne continuent pas leurs études. Il n'y a là qu'un procédé, certes, un procédé parmi tant d'autres, mais il est à retenir. — Raymond VERTENER (Doubs)

## CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES

Nous publierons toutes instructions avec fiches à remplir dans le n° 1 de *L'Éducateur* qui vous parviendra fin septembre.

Nos services n'ont rien de dictatoriaux. Rien ne vous empêche de conserver les correspondants de cette année si cela vous dit, au contraire. Nous vous conseillons même de vous réserver, si possible, au cours des Congrès ou des rencontres, des correspondants de choix qui s'ajouteront aux équipes que nous vous indiquerons.

Nous ne demandons pas de nous servir. Ce sont nos services qui sont à votre disposition.